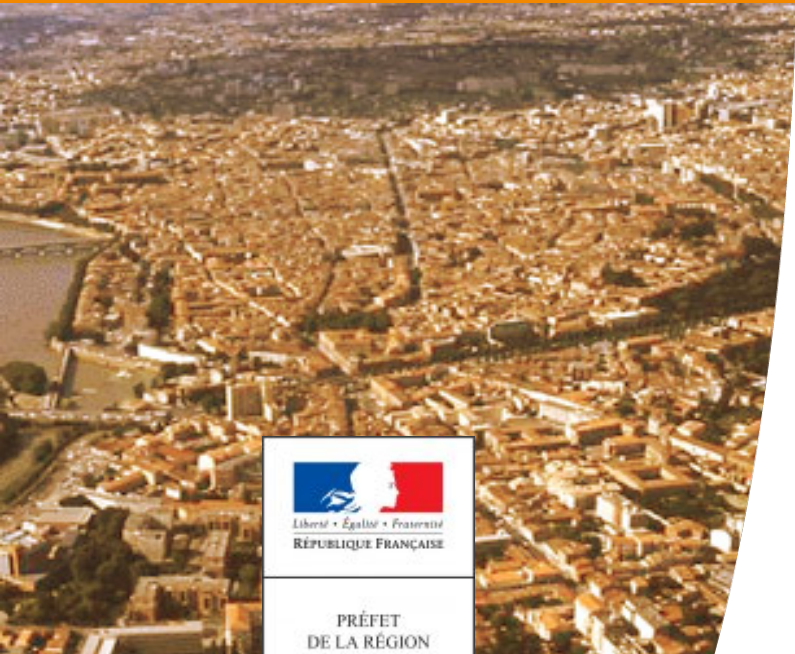


Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Du 3 mars 2020

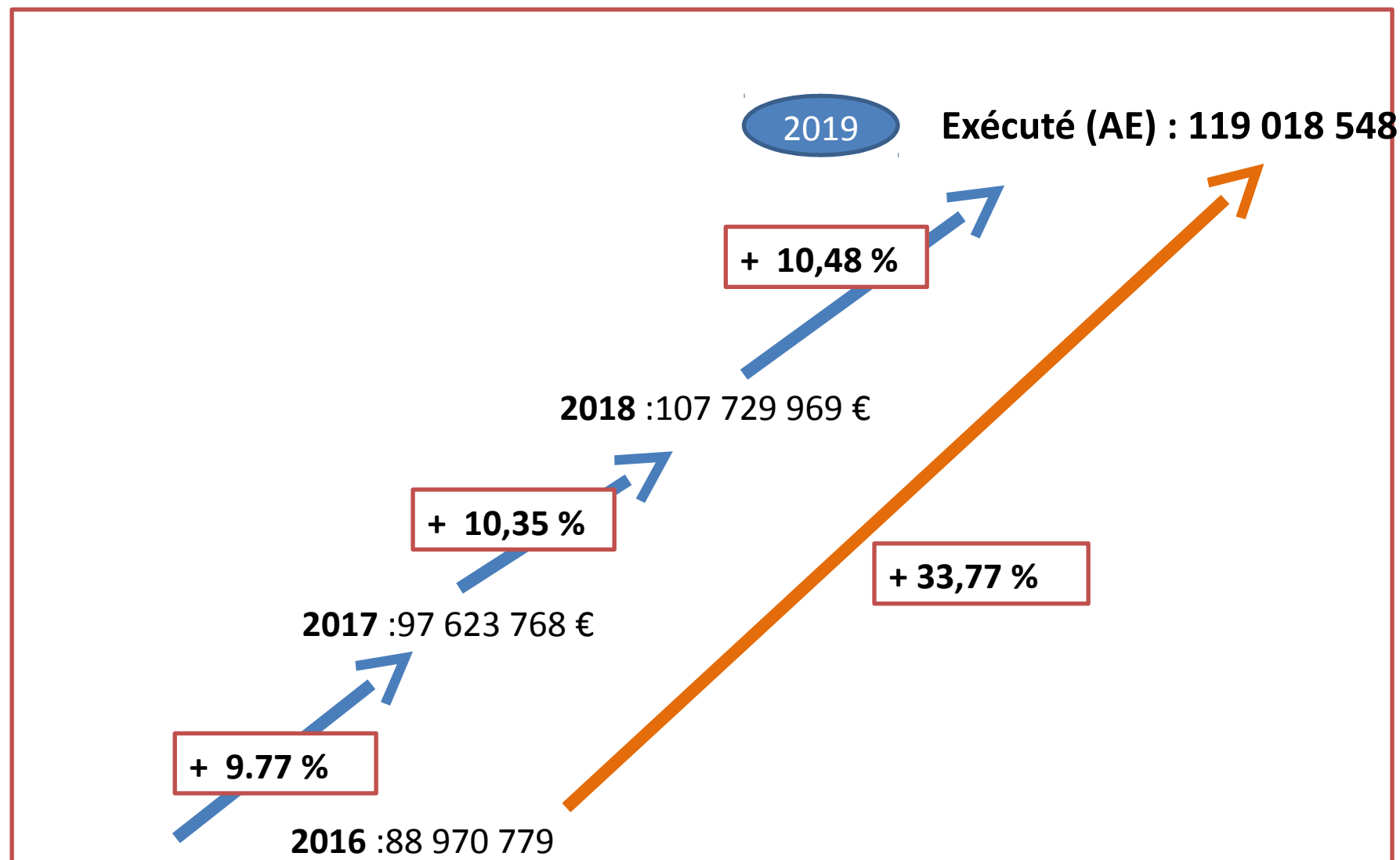
Programmation 2020 de l'hébergement et du logement accompagné



Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

2019 : un BOP 177 exécuté de 119 018 548 €



2020 un BOP notifié à 88 717 698 €

50 % enveloppe CHRS

- Travail en cours sur la DRL
- Reconduction crédits pauvreté

Financement en année pleine

- IML / MR
- maraudes professionnelles
- places pérennisées
- un chez soi d'abord du 34

Hors mesures nouvelles

- Poursuite du plan IML et Maison relais
- Crédits alloués après ouverture

Minoration de crédits

- 695 168 € : mesure "impact Nuitées Hôtelières lié au plan LDA"
- 753 273 € Accompagnement des réfugiés (délégation spécifique à venir)

L'acte II du logement d'abord : un cadre national orienté vers l'opérationnalité des territoires

Amplifier la dynamique du Logement d'Abord

- Poursuivre la production de logements accompagnés
- Accompagner l'essor du volet accompagnement
- Conduire la résorption des bidonvilles

Structurer la politique de la rue au logement

- Accentuer le déploiement des SIAO
- Conduire une gouvernance partagée et territorialisée
- Combiner l'accès à l'emploi et à l'accès au logement